

Délibérations prises lors du Comité Syndical du 20 décembre 2022

- Election membres du Bureau syndical
- Election Vice-Président(e) du SyMCA
- Approbation du SCoT
- Passage à la M57
- Règlement Budgétaire et Financier
- Leader : avenant n°1
- Renouvellement contrat Chargé de mission SCoT
- Création d'un poste d'adjoint administratif territorial à 22h30 minutes
- Modification du tableau des effectifs
- Ordre de mission pour l'équipe pour l'année 2023